

PROGRAMME FORMATION PACK RNCP

Blocs 1 et 3 du Titre de Coach Professionnel RNCP SIMACS – N°35563

Programme de la formation :

Préparation des épreuves des Blocs de Compétences 1 et 3 du Titre RNCP SIMACS

- **Bloc 1 :** Création ou installation d'une structure de service de coaching
- **Bloc 3 :** Préparation et animation d'une action de formation

Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires pour présenter les épreuves des Blocs de Compétences 1 et 3.

Bloc 1 :

- Préparer la création de son activité en réalisant une étude de marché afin de sécuriser le développement et la pérennisation de son activité,
- Réaliser un business plan en s'appuyant sur des notions comptables et financières afin de cibler le statut juridique adapté,
- Élaborer un plan d'action commercial et marketing adapté à son activité de coach afin de se rendre visible auprès de futurs clients,
- Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence du marché, aux attentes des clients et prévenir les risques de dérives sectaires éventuelles,

Bloc 3 :

- Expliciter les objectifs des séances collectives en les décomposant en objectifs pédagogiques opérationnels afin de faciliter le développement des compétences des coachés en accompagnement collectif,
- Animer une séance collective en alternant les méthodes (expositive, démonstrative, interrogative, active, expérimentale), afin d'apporter structure et cadre aux coachés et ainsi créer une ambiance favorable à l'échange en séance collective,
- Évaluer les écarts entre les compétences détenues et les compétences requises par le coaché afin de permettre la mise en place d'actions correctrices,
- Définir les contenus, méthodes et techniques pédagogiques de l'intervention afin de répondre aux besoins de progression du coaché,
- Adapter les techniques pédagogiques (jeu de rôle, étude de cas, exposé, démonstration, expérimentation, etc.) en prenant en compte les différents profils d'apprentissage afin de faciliter la progression des coachés vers les objectifs pédagogiques,
- Réaliser une évaluation formative à chaque fin de séquence afin de mesurer la progression du groupe et ajuster les exercices en séance collective le cas échéant,

Publics visés :

Cette formation s'adresse à des personnes ayant déjà validé les blocs 2 et 4 du Titre de Coach Professionnel afin de compléter leur formation et de présenter les épreuves des Blocs 1 et 3 pour obtention du Titre de Coach Professionnel.

Prérequis - Niveau de connaissance requis :

Les prérequis pour accéder à cette formation sont d'avoir validé les Blocs 2 et 4 du Titre de Coach Professionnel SIMACS 35563.

Durée :

La formation se déroule sur 4 mois environ, répartis en 2 modules. Elle se déroule dans un format distanciel.

Horaires de Formation :

Les formations ont lieu de 9h à 13h et de 14h à 17h30, en semaine.

Modalités et délai d'accès :

L'accès à la formation se fait après confirmation du passage des Épreuves de validation des Blocs 2 et 4.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour du démarrage et dans la limite de 16 participants.

L'inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant le cachet commercial en cas d'inscription par une entreprise.

Date des cursus :

Les dates des cursus sont disponibles sur le site www.activision-coaching.com.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Un programme orienté sur l'acquisition des compétences à travers l'expérimentation,
- L'intégration des principaux concepts, techniques, outils et postures permettant d'acquérir les compétences visées,
- Des travaux en groupe de pairs intersessions,

Modalités de contrôle des compétences acquises pour la présentation des épreuves des Blocs 1 et 3 :

Les Compétences sont attestées par un Jury lors des épreuves de certification :

BLOC 1 : Épreuve écrite : Le rapport de professionnalisation

Le rapport de professionnalisation, consiste à présenter le plan de développement de son projet professionnel. Il y précisera les éléments concernant son public, la communication de ce projet et la stratégie commerciale adoptée.

Critères d'évaluations du Bloc 1 :

- Le jury apprécie la cohérence de l'étude de marché
- Le marché visé est bien identifié,
- la clientèle cible est présentée,
- La concurrence est analysée,
- le CA potentiel est réaliste,
Ou le plan de déploiement de son activité en interne

- Le jury apprécie la cohérence du business plan
 - Le business plan présente le suivi des coûts et des résultats prévisionnels détaillés de l'activité,
 - Les charges sont évaluées de manière exhaustive,
 - Le choix de la forme juridique est adapté au volume d'activité envisagé,
 - Un modèle type de devis et de facture comportant les mentions légales et obligatoires sont présentés.
 - Le modèle type de devis permet au client de faire un choix éclairé,
-
- Le jury apprécie la cohérence du plan d'action :
 - L'offre de services est ciblée,
 - L'offre commerciale est claire,
 - Les éléments de marketing (plaquettes, site) sont formalisés,
 - la stratégie de communication (réseaux sociaux, web/communication interne) est détaillée,
-
- Le jury vérifie le contenu des pièces jointes au dossier et/ou analyse la qualité de l'argumentaire du candidat
 - Une preuve de supervision est apportée,
 - Une preuve de démarche de formation continue, groupes de pairs, colloques est apportée,

BLOC 3 :

- Épreuve Orale : Animation d'une séance d'animation collective
- Le candidat anime une séance collective en utilisant les méthodes de formation appropriées tout en prenant en compte le profil des apprenants, leurs difficultés et en s'appuyant sur un support type PowerPoint.
- Épreuve écrite : Rédaction d'un chapitre : « Préparation d'une action de formation »

Critères d'évaluations du Bloc 3 :

- Le jury évalue le découpage d'une formation en objectifs et objectifs pédagogiques.
 - Une fiche action (type Guy Le Boterf) est réalisée,
 - Les objectifs des séances sont décrits dans un scénario pédagogique global,
 - Les objectifs pédagogiques sont en adéquation avec les séances,
 - Les objectifs pédagogiques sont rédigés en respectant la règle des 3C,
 - Le cadre des séances est structuré et clair,
-
- Le jury évalue la clarté de la présentation orale et le déroulement de l'animation collective.
 - Le programme est structuré,
 - Le vocabulaire utilisé est adapté,
 - Le rythme chronobiologique des apprenants est pris en compte,
 - Les processus d'apprentissage des apprenants sont pris en compte,
 - Les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées au public,
-
- Le jury évalue le résultat de la mise en œuvre de cette compétence à travers l'explicitation des écarts et la précision de leur analyse.
 - La liste des compétences détenues par le client est établie,
 - La liste des compétences requises par le client est établie,
 - Les écarts sont mesurés et analysés précisément dans une grille d'analyse,

- Le jury évalue la déclinaison des compétences à atteindre permettant au coaché de progresser en acquisition de compétences.
 - Les compétences à atteindre sont décrites,
 - Un objectif pédagogique a minima est recensé,
 - Le programme de formation associé est adapté,
 - Un scénario pédagogique détaillé décrit le déroulé, les méthodes et techniques par séquence,

- Le jury évalue l'analyse et les méthodes pédagogiques proposées.
 - L'analyse du public est cohérente et argumentée,
 - 3 typologies de profils d'apprentissages (a minima) sont présentées,
 - Les techniques pédagogiques sont appropriées,
 - Le choix de ces techniques est argumenté,
 - Une remédiation est envisagée pour anticiper les difficultés,

- Le jury évalue les évaluations proposées.
 - Les évaluations mises en place en animation collective sont décrites et en cohérence avec les attendus,
 - Les résultats attendus en termes d'acquisitions de compétences sont présentés,
 - Les retours d'évaluations sont pris en compte et la formation adaptée au besoin,

Suivi de la réalisation de la formation :

Le stagiaire signe, tout au long du parcours de formation une feuille de présence (répartie par demi-journée, par module)

Modalités d'obtention des Blocs de Compétences 1 et 3 :

L'organisme de formation organise le transfert des résultats au SIMACS pour la délivrance des Blocs de compétences.

Coordonnées du contact organisme :

Le contact chez Variations International est Sophie Remy,

✉ sremy@variations.fr

☎ 01 56 53 52 02

Votre Responsable Pédagogique Principale

Votre Responsable Pédagogique Principale est Denise Sin Blima,

✉ dsinblima@variations.fr

☎ +33 (0)6 86 87 22 91

Coache certifiée MCC par ICF, consultante et formatrice, Denise est responsable pédagogique et formatrice des programmes Activision en France.

Denise pratique le conseil et le coaching depuis 2000, après avoir exercé les fonctions de Directrice Commerciale et Marketing dans le secteur des services informatiques pendant 10 ans.

Denise accompagne des dirigeants, des managers et leurs équipes dans des contextes de changement pour leur permettre de réussir leurs projets de transformation. Elle intervient notamment dans le développement des compétences managériales, de la transversalité et de la créativité, du travail collaboratif. Elle anime également des ateliers de développement du leadership au féminin.

Titulaire d'une maîtrise de Gestion Paris Dauphine et d'un DESS de Commerce Extérieur Paris II, Denise est certifiée Process Communication Model Coaching (PCM) et Team Management System (TMS) et formée à l'approche systémique.

Denise est coache certifiée MCC (Master Coach Certified) par International Coaching Federation (ICF) et a plus de 2600 heures de pratique.

Formée à la pédagogie Activision de formation de coachs, Denise est conseillère pédagogique et formatrice sur la formation Coaching d'Activision de formation de coachs.

Denise accompagne également des coachs en mentoring et en supervision individuelle et collective.

Denise est également Superviseur.

D'autres intervenants sont amenés à intervenir durant cette formation.

Les noms de ces derniers sont listés dans le mail d'invitation adressé, sous forme d'un courriel, à tous les participants quelques jours avant le début de chaque module.

Tarif :

Le tarif est de 990 € HT.

Modalités de paiement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation :

Les modalités de règlement sont les suivantes : le paiement d'un acompte de 30 % du prix HT de la formation. Le solde sera dû au démarrage de la formation.

Sauf convention contraire, le paiement doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture. Le règlement s'effectue soit par virement bancaire soit par chèque à l'ordre de Variations International.

En cas de prise en charge par un OPCO, il appartient au client de gérer la relation avec l'OPCO et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.

En cas d'annulation moins de 14 jours calendaires avant la date du premier module de la formation, le montant reste dû en totalité.

Pour être prise en compte, toute demande d'annulation doit être effectuée par écrit.

Toute formation à laquelle le(la) participant(e) ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Toutes nos formations ont lieu dans des lieux spécialement dédiés à la formation professionnelle et prédisposés pour accueillir des personnes handicapées.

Nous sommes à l'écoute des personnes en situation de handicap souhaitant suivre notre cursus, nous mettrons tout en œuvre pour trouver la meilleure solution pour eux.

Formation PACK RNCP

Le pack RNCP comprend pour un total de 16 heures :

* Bloc 1 :

- Un webinar (2 heures)
 - Comment construire son business plan
 - Comment définir sa stratégie de communication
- Des webinars en e-learning sont mis à disposition sur des thèmes variés, par exemple : choix de la structure juridique, factures et devis, prévisionnel financier....

* Bloc 3 :

- 2 journées de formation en distanciel (14 heures) et passage de l'épreuve orale

Jour 1

Construire une action de formation

- Analyse : appréhender le besoin, les objectifs et les structurer.
- Design : définir les méthodes et outils pédagogiques adaptés.
- Conception : désigner les séquences de formation.
- Développement / évaluation : élaborer le scénario pédagogique, l'évaluation et la remédiation, techniques d'inclusion, de facilitation et de régulations d'un groupe.

Jour 2

Une journée de mise en pratique

- Facilitation. Les techniques d'inclusion, de facilitation et de régulations d'un groupe.

Passage de l'épreuve Orale « Action de Formation » sur ½ journée